



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

-----  
SECRÉTARIAT EXÉCUTIF  
-----

**12<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEAC**  
**TEXTES ET DOCUMENTS ADOPTES LE 30 JUILLET 2004 A BANGUI**

---

**I. COMMUNIQUE FINAL**

**II. REGLEMENTS**

1.	REGLEMENT N° 01/04-UEAC-004 IEF-CM-12 portant Status de l'Istitut d'Economie et des Finances - Pôle de Formation des Régies Financières d'Afrique Centrale.
2.	REGLEMENT N° 02/04-UEAC-007 EHT-CM-12 portant Statuts de l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC.

**III. DIRECTIVE**

1.	DIRECTIVE N° 01/04-UEAC-177 U-CM-12 portant Révision de l'Acte N° 3/77-UDEAC-177 instituant l'Impôt unique sur le revenu des Personnes physiques.
----	---

**IV. DECISIONS**

**1)-Décisions Ordinaires**

1.	DECISION N° 01/04-UEAC-068-CM-12 portant adoption du Procès-verbal de la 11 <sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC.
2.	DECISION N° 02/04-UEAC-093-CM-12 portant adoption du Rapprt d'exécution de la Surveillance multilatérale pour l'année 2003.
3.	DECISION N° 03/04-UEAC-114-CM-12 relative aux grandes orientations des Politiques économiques des Etats membres de la CEMAC.
4.	DECISION N° 04/04-UEAC-157-CM-12 portant Mesures dérogatoires en faveur de la République Centrafricaine.
5.	DECISION N° 05/04-UEAC-136-CM-12 donnant mandat au Secrétariat Exécutif de conclure un Accord de libre échange avec le Gouvernement de la République d'Egypte.
6.	DECISION N° 06/04-UEAC-004 IEF-CM-12 donnant mandat au Président du Conseil des Ministres en vue de conduire à terme le Projet de l'IEF – Pôle Régional.
7.	DECISION N° 07/04-UEAC-057-CM-12 donnant mandat au Secrétaire Exécutif de proposer des Mesures appropriées de mise en œuvre de la Recommandation du CCPAC.

## 2)-Décisions d'Agrément

1.	DECISION N° 08/04-UEAC-010 A-CM-12 portant agrément en qualité de Commissionnaires en Douanes.
2.	DECISION N° 09/04-UEAC-010 C-CM-12 portant agrément des Professionnels Libéraux de la Comptabilité.
3.	DECISION N° 10/04-UEAC-010 D-CM-12 portant agrément des Conseils Fiscaux.
4.	DECISION N°11/04-UEAC-010 E-CM-12 portant agrément de Sociétés en qualité de Transitaires.
5.	DECISION N° 12/04-UEAC-010 E-CM-12 portant agrément à la Société CONGO SHIPPING COMPANY SARL – B.P. 1569 POINTE-NOURE (République du Congo) en qualité de Commissionnaire de Transport.
6.	DECISION N°13/04-UEAC-010 E-CM-12 portant agrément à la Société CONGO SHIPPING COMPANY SARL – B.P. 1569 POINTE-NOIRE (République du Congo) en qualité de Transporteur Maritime.
7.	DECISION N° 14/04-UEAC-010 E-CM-12 portant agrément à la Société CONGO SHIPPING COMPANY SARL – B.P. 1569 POINTE-NOIRE (République du Congo) en qualité de Releveur .
8.	DECISION N° 15/04-UEAC-010 E-CM-12 portant agrément à la Société CONGO SHIPPING COMPANY SARL – B.P. 1569 POINTE-NOIRE (République du Congo) en qualité de Manutentionnaire ou d'Acconier.
9.	DECISION N° 16/04-UEAC-010 E-CM-12 portant agrément à la Société CONGO SHIPPING COMPANY SARL – B.P. 1569 POINTE-NOIRE (République du Congo) en qualité de Consignataire.
10.	DECISION N° 17/04-UEAC-010 G-CM-12 portant agrément en qualité de Transporteur Routier Inter-Etats de marchandises diverses.

## V. RECOMMANDATION

1.	RECOMMANDATION N° 01/04-UEAC-010 E-CM-12 Relative à la création d'une Commission ad hoc de révision du Code communautaire de la Marine marchande.
----	---